

Evry, le 4 février 2019

**Rentrée scolaire 2019 –
le calendrier d'organisation du traitement des demandes scolaires
des élèves en situation de handicap**

	Equipe éducative initiale ou équipe de suivi de la scolarisation avant le :	Dépôt de dossier complet (1) à la MDPH avant le :
<u>Nouvelles demandes :</u> *d'orientation en Ulis Collège et Lycée *de transport pour Ulis collège et lycée	15 janvier 2019	15 février 19
<u>Nouvelles demandes :</u> *d'orientation en Ulis école *de transport pour Ulis école	15 février 2019	15 mars 19
Maintien en école maternelle	5 mars 2019	05 avril 19
Nouvelle demande et renouvellement AVS	10 avril 2019	10 mai 19
Renouvellement (fin de droits au 31/08/22019) *MPA *Transport *Orientation Ulis Ecole/Collège /Lycée	19 mars 2019	19 avril 19

(1) Un dossier complet comprend les 4 pièces réglementaires :

- le formulaire MDPH et
- le certificat médical ;
- une pièce d'identité de l'élève et de son (ses) représentant(s) légal(aux) ou livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **ET le GEVASCO** (outil indispensable pour l'évaluation des besoins des élèves). En cas de première scolarisation, un compte-rendu d'entretien avec l'école.